



Pension-alimentaire et mère de 3 enfants

Par Visiteur

Bonsoir,

Je suis divorcée depuis le 21/02 mère de 3 enfants. Mon ex-mari devait commencer à payer la pension alimentaire le 01/01 et celui ne veut pas la payer car il prétend qu'il a trop de crédits. Qu'est-ce-que je dois faire pour obtenir la pension-alimentaire pour mes enfants.

Je vous remercie.

Par Visiteur

Bonjour,

Il vous suffit de rentrer en contact avec un huissier de justice. Vous lui fournissez la décision de justice condamnant votre ex mari à vous verser une pension alimentaire, et l'huissier pourra pratiquer toutes les mesures qui permettront de recouvrer votre créance: Saisie sur salaire, saisie sur compte bancaire, saisie mobilière etc.

Bien cordialement.

Par valrose

demander a la caf qui s occupe de vous avoir la pension alimentaire car moi c est la caf qui a fais toute les demarche pour moi